



Communiqué de presse
Paris, le 30 septembre 2024

L'Institut Catholique de Paris et le Collège de France renforcent leur coopération scientifique

Emmanuel Petit, recteur de l'ICP, et Thomas Römer, administrateur du Collège de France, ont signé une convention de partenariat d'une durée de trois ans. Celle-ci permettra à la fois de favoriser la circulation des étudiants et des chercheurs entre leurs bibliothèques et d'orienter les politiques documentaires en fonction des spécificités de chaque institution.

Développer la coopération scientifique

L'Institut Catholique de Paris possède un réseau de cinq bibliothèques spécialisées dans ses domaines d'excellence en sciences humaines et sociales. L'une d'elles, la Bibliothèque Œcuménique et Scientifique d'Etudes Bibliques (BOSEB) accueille des chercheurs spécialistes de la Bible, de l'exégèse, de l'Orient Ancien, des Langues anciennes ou encore des civilisations du Proche-Orient. La BOSEB est par ailleurs membre de l'Institut des Sciences Bibliques (ISB) de l'ICP. Le Collège de France, et plus particulièrement sa bibliothèque du Proche-Orient ancien, offre également des ressources spécialisées dans ces thématiques.

Afin de favoriser la circulation des étudiants et des chercheurs entre les deux institutions, l'ICP et le Collège de France ont mis en place un partenariat permettant à leur public d'accéder librement aux bibliothèques de l'une et de l'autre.

Mutualiser les politiques documentaires

Chaque année, les responsables des bibliothèques de l'ICP et du Collège de France partageront leurs orientations en matière de politique documentaire, d'acquisition et d'abonnements à des revues scientifiques. Des rencontres sont également prévues entre les membres du personnel afin d'échanger sur leurs pratiques respectives et de mieux connaître les métiers de chacun.

Les deux institutions sont également membres du SUDOC, le système universitaire de documentation. A ce titre, elles se répartiront le signalement des documents dans la plateforme, selon leur thématique.

« Ce partenariat avec le Collège de France marque une nouvelle étape dans notre mission de promotion de la recherche et de l'innovation. Nous sommes convaincus que cette collaboration enrichira les connaissances et les travaux de nos étudiants et chercheurs. » explique Emmanuel Petit, recteur de l'ICP.

Thomas Römer, administrateur du Collège de France, souligne que *« le Collège de France se réjouit de ce partenariat. Ensemble, nous pourrons contribuer significativement aux avancées scientifiques. »*



Contacts presse :

Amélie Joncheray – Responsable des relations presse : 07 85 78 47 22 – a.joncheray@icp.fr

Thomas Römer – Professeur de la chaire « Milieux Bibliques » : 01 44 27 11 00 - thomas.romer@college-de-france.fr

Lorraine Marcheix – Responsable de la bibliothèque du Proche-Orient ancien : 01 44 27 10 51 – loraine.marcheix@college-de-france.fr

A propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants sur ses campus de Paris, Reims et Rouen.

Sa signature, L'esprit grand ouvert sur le monde, est devenue l'emblème de campus historiques rénovés en interaction constante avec la cité en plein cœur des villes, mais aussi de l'attention toute particulière portée au développement intégral de l'étudiant, aux relations avec l'environnement socio-économique et politique, et à la réputation internationale de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » (EA7403) labellisée par l'État depuis 2014.

A propos du Collège de France

Le Collège de France est un grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche. Institution unique en France, créée en 1530 par François 1er et sans équivalent à l'étranger, le Collège de France répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. Voué à la recherche fondamentale, le Collège de France possède cette caractéristique singulière : il réalise puis enseigne « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Il est organisé en une quarantaine de chaires statutaires et est partie prenante de 21 unités de recherche en sciences humaines et sociales et en sciences expérimentales. Il abrite également douze bibliothèques de recherche spécialisées. Les chaires, les bibliothèques et les unités de recherche hébergées au Collège de France sont regroupées en huit instituts disciplinaires ou pluridisciplinaires. L'importance de la recherche se traduit également par la présence dans les laboratoires, les bibliothèques et auprès des chaires de plus d'une centaine de doctorants, rattachés à diverses écoles doctorales.

Situé sur différents sites de Paris (place Marcelin Berthelot, rue du Cardinal Lemoine, rue d'Ulm, Belle Gabrielle) l'établissement héberge un millier de personnes : enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants, ingénieurs et techniciens, bibliothécaires, administratifs.

Le Collège de France est membre associé de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL).